Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 26 décembre 2024

La CCI du Pays d'Arles et NGE en charge de l'exploitation et la modernisation du port d'Arles



La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du Rhône, a annoncé au cours du mois de décembre la désignation du groupement sous-concessionnaire du port d'Arles, composé de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles, NGE Concessions, la Banque des Territoires, la Caisse d'Epargne CEPAC et la Compagnie Fluviale de Transport.

La sous-concession du port d'Arles a été confiée au groupement de la CCI du Pays d'Arles et NGE pour 25 ans. Ce dernier sera en charge du développement, de l'exploitation, de la maintenance et du gros entretien du port pour accompagner la croissance de ses flux massifiés. Ainsi, le port d'Arles devrait être complètement modernisé au cours des deux premières années du projet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 26 décembre 2024

> « Le Port d'Arles a été créé il y a plus de 40 ans par la CCI du Pays d'Arles dans une démarche de développement du territoire. »
>
> *Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles*

La CCI du Pays d'Arles gérera l'exploitation des activités, notamment la manutention portuaire. Accessible aux navires de 3000 tonnes, le port d'Arles, avec ses nombreux atouts, vient compléter l'offre des autres ports fluviaux, le Port de Marseille Fos, Port de Toulon et Port de Sète Sud de France. En s'appuyant sur les filières de l'économie circulaire (ferraille, biomasse), de la filière bois (trituration et bois d'œuvre) des conteneurs maritimes, la CCI du Pays d'Arles, qui a traité plus de 500 000 tonnes de marchandises traitées en 2023, ambitionne de développer le transport massifié.

> « Participer au financement d'une telle infrastructure dans une perspective de sobriété écologique et de développement territorial répond à notre volonté de favoriser des projets en faveur de la transition écologique et de la dynamique économique. »
>
> *Jean Bernadet, président de NGE*

De son côté, NGE va assurer la modernisation du port pour laquelle le coût des travaux devrait s'élever à 7M€. Ces travaux devraient permettre l'augmentation du fret fluvial. Les travaux vont aussi comprendre la construction d'ouvrages pour la récupération, le stockage et le
traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel, la construction d'une aire de lavage en béton de 200 m² équipée d'un
système de décanteur/débourbeur qui permettra le traitement des eaux de lavage des navires avant leur évacuation, la construction d'un réseau hydraulique, de plateformes de stockage, le relamping de la totalité du réseau d'éclairage, l'installation de bornes d'alimentation raccordées en bordure de quai afin de permettre l'approvisionnement en eau et en électricité des navires en escale, ainsi que l'installation d'un système de vidéosurveillance sur les mâts d'éclairage.

Le port d'Arles en chiffres :
– **55 hectares** dont 12 hectares sous-concédés pour le port public
– **4,25 mètres** de profondeur du mouillage à quai
– **343 000 tonnes** de trafic fluvial annuel traitées par le port public
– **250 escales** de trafic fluvial annuelles
– **Plus de 300 trains** par an
– **60 emplois** directs